

Conseiller en insertion professionnelle

RNCP37274 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	332t
Formacode(s)	44569, 33091
Code(s) ROME	K1801
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	23/03/2028

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Partenaires habilités

541 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 526 à former et organiser l'évaluation et 15 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
3AIM CFA	93798890500017	Former et organiser l'évaluation
AADPSFP	78035020300029	Former et organiser l'évaluation
AADPSFP	78035020300052	Former et organiser l'évaluation
AADPSFP	78035020300078	Former et organiser l'évaluation
AADPSFP	78035020300086	Former et organiser l'évaluation
AADPSFP	78035020300102	Former et organiser l'évaluation
AB STRATEGIE CENTRE DE GESTION DE DEVELOPPEMENT ET DE FORMATION	50065213600010	Former et organiser l'évaluation
ACADEMIE DES METIERS CENTRE DE FORMATION	88977538300033	Former et organiser l'évaluation
ACADEMIE LAX FORMATION PROFESSIONNELLE	75293511400021	Former et organiser l'évaluation
ACADEMY AA	92281142700025	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 541 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp37274-conseiller-en-insertion-professionnelle/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le conseiller en insertion professionnelle (CIP) favorise, par des réponses individualisées, l'insertion sociale et professionnelle des personnes rencontrant ou non des difficultés d'insertion ou de reconversion, en prenant en compte les dimensions multiples de l'insertion : emploi, formation, logement, santé, mobilité, accès aux droits. Son action vise à les accompagner pour construire et s'approprier un parcours d'accès à l'emploi et surmonter progressivement les freins rencontrés.

ACTIVITÉS VISÉES

Le conseiller en insertion professionnelle accueille les personnes individuellement ou en groupe et facilite leur accès à des informations concernant l'emploi, la formation et les services dématérialisés. Il appréhende la personne dans sa globalité et analyse ses besoins. Il identifie ses atouts, ses freins, ses motivations et ses compétences pour élaborer avec elle progressivement un diagnostic partagé de sa situation.

Afin de favoriser les interactions entre les publics et leur environnement socio-économique, il s'appuie sur ses connaissances du bassin d'emploi, du marché du travail, de l'offre de formation, des dispositifs et des aides. Il travaille en équipe, en réseau et dans un cadre partenarial avec des structures et des acteurs de son territoire d'intervention qu'il a identifiés. Il rend compte de son activité à sa structure et aux prescripteurs et en assure le traitement administratif à l'aide d'outils bureautiques et numériques.

Afin d'accompagner les personnes vers l'emploi, le conseiller en insertion professionnelle définit avec elles, lors d'entretiens individuels centrés sur la personne, des parcours d'insertion adaptés à leurs projets, leurs ressources et leurs besoins. Ces parcours sont structurés en étapes que le conseiller en insertion professionnelle réajuste en fonction de la progression effective des personnes et des évolutions de l'environnement socio-économique. Il les suit dans la réalisation de leurs parcours en utilisant les applicatifs numériques et les outils collaboratifs adaptés et contribue à la levée des freins rencontrés. Il conçoit, prépare et anime différents ateliers sur des thèmes liés à leur parcours d'insertion. Le conseiller en insertion professionnelle analyse régulièrement sa pratique afin de la faire évoluer.

A partir de l'analyse de son territoire et dans une démarche projet, il prend contact avec des employeurs pour développer des modes de coopération et une relation de service. Il aide et conseille des employeurs pour le recrutement et l'intégration de différents publics depuis l'analyse du besoin jusqu'à la mobilisation des mesures et prestations adaptées. Il définit des modalités de collaboration avec les employeurs et contribue à l'insertion durable des publics dans l'emploi. Il inscrit ses actes professionnels dans une démarche de développement durable et inclusive.

Le conseiller en insertion professionnelle inscrit ses activités dans les missions de sa structure et respecte les principes éthiques du métier. Suivant son contexte de travail, il peut se spécialiser dans un champ spécifique de l'insertion. Autonome dans le déroulement de ses interventions, il est placé sous la responsabilité hiérarchique du directeur de la structure ou du chef de service.

Le conseiller en insertion professionnelle est en contact principalement avec le public de sa structure (public en recherche d'emploi avec ou sans frein périphérique : jeunes de moins de 26 ans, bénéficiaires de minima sociaux, seniors, salariés cadres, personnes en situation de handicap, migrants, personnes sous main de justice, sortants de prison...). Il travaille seul ou en équipe et entretient des liens permanents avec les acteurs locaux de l'insertion sociale et professionnelle.

Il intervient en présentiel ou en distanciel dans les locaux de sa structure et, selon ses missions, dans ceux des partenaires ou en entreprise. Il utilise des applicatifs numériques et des outils bureautiques et collaboratifs.

Ses interventions s'effectuent dans le cadre d'horaires généralement réguliers.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé

- Informer une personne ou un groupe des ressources en matière d'insertion et des services dématérialisés
- Analyser la demande de la personne et poser les bases d'un diagnostic partagé
- Exercer une veille informationnelle, technique et prospective pour adapter son activité au public et au contexte
- Travailler en équipe, en réseau et dans un cadre partenarial pour optimiser la réponse aux besoins des personnes accueillies

• Réaliser le traitement administratif et les écrits professionnels liés à l'activité dans un environnement numérique

2. Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle

- Contractualiser et suivre avec la personne son parcours d'insertion professionnelle

- Accompagner une personne à l'élaboration de son projet professionnel
 - Accompagner la réalisation des projets professionnels
 - Concevoir des ateliers thématiques favorisant l'insertion professionnelle des publics
 - Préparer et animer des ateliers thématiques favorisant l'insertion
 - Analyser sa pratique professionnelle
3. Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle
- Déployer, dans une démarche projet, des actions de prospection avec les employeurs du territoire pour favoriser l'insertion professionnelle
 - Apporter un appui technique aux employeurs en matière de recrutement
 - Faciliter l'intégration et le maintien du salarié dans son environnement professionnel
 - Inscrire ses actes professionnels dans une démarche de développement durable et inclusive

Blocs de compétences

RNCP37274BC01 — Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé

LISTE DE COMPÉTENCES

Informar une personne ou un groupe des ressources en matière d'insertion et des services dématérialisés

Analyser la demande de la personne et poser les bases d'un diagnostic partagé

Exercer une veille informationnelle, technique et prospective pour adapter son activité au public et au contexte

Travailler en équipe, en réseau et dans un cadre partenarial pour optimiser la réponse aux besoins des personnes accueillies

Réaliser le traitement administratif et les écrits professionnels liés à l'activité dans un environnement numérique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 00 h 45 min

Lors de la session, avant la mise en situation, le candidat tire au sort sans en prendre connaissance la fiche qui sera le support du scénario de cette épreuve. Cette fiche est remise au comédien qui tient le rôle de la personne accueillie.

Le jury communique au candidat les informations sur le type de structure dans laquelle se tient l'entretien. Pendant 15 minutes, le candidat s'isole pour se préparer.

La mise en situation d'une durée de 30 minutes s'effectue dans une salle permettant la conduite de l'entretien et l'observation par le jury placé en retrait.

Entretien technique : 00 h 50 min

Cette épreuve se déroule en 3 temps :

1. Après la mise en situation, le candidat dispose de 20 minutes pour réaliser par écrit la synthèse de l'entretien d'accueil et pour analyser sa pratique. Au terme de sa préparation, le candidat remet sa synthèse de l'entretien au jury.

2. Le candidat présente oralement son analyse de pratique.

3. Puis le jury questionne le candidat à partir de la mise en situation et de son écrit.

Questionnement à partir de production(s) : 00 h 30 min

Le questionnement s'appuie sur la production réalisée en amont de la session. Il se déroule en deux parties :

1. Présentation orale par le candidat de son dossier. Le candidat donne des éléments de contexte et présente les points clés des caractéristiques du territoire et des acteurs internes et externes les plus significatifs (durée : 10 minutes).

2. Questionnement par le jury à partir de la présentation écrite et orale du candidat (20 minutes).

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 02 h 05 min

RNCP37274BC02 — Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

Contractualiser et suivre avec la personne son parcours d'insertion professionnelle

Accompagner une personne à l'élaboration de son projet professionnel

Accompagner la réalisation des projets professionnels

Concevoir des ateliers thématiques favorisant l'insertion professionnelle des publics

Préparer et animer des ateliers thématiques favorisant l'insertion
Analyser sa pratique professionnelle

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session : 01 h 00 min

L'épreuve se déroule en deux parties :

1. Présentation orale par le candidat de son dossier. Le candidat donne les éléments de contexte et présente l'analyse de sa pratique d'accompagnement individuel et collectif (durée totale : 20 minutes).
2. Questionnement par le jury à partir de la présentation écrite et orale du candidat (40 minutes).

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 01 h 00 min

RNCP37274BC03 — Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

Déployer, dans une démarche projet, des actions de prospection avec les employeurs du territoire pour favoriser l'insertion professionnelle

Apporter un appui technique aux employeurs en matière de recrutement

Faciliter l'intégration et le maintien du salarié dans son environnement professionnel

Inscrire ses actes professionnels dans une démarche de développement durable et inclusive

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session : 01 h 00 min

L'épreuve se déroule en deux parties :

1. Présentation orale par le candidat de son dossier. En s'appuyant sur son dossier, le candidat donne des éléments de contexte et expose l'analyse de sa pratique de mise en œuvre d'une offre de services auprès des employeurs (durée : 20 minutes).
2. Questionnement par le jury à partir de la présentation écrite et orale du candidat (40 minutes).

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 01 h 00 min

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Le secteur public et les structures assurant une mission de service public : Pôle emploi, collectivités locales ou territoriales, Maisons de l'emploi, plans locaux pour l'insertion et l'emploi, Missions Locales, Cap Emploi, centres d'information sur les droits des femmes et des familles...
- Le secteur de l'économie sociale et solidaire : structures d'insertion par l'activité économique (associations intermédiaires, ateliers et chantiers d'insertion, entreprises d'insertion, entreprises de travail temporaire d'insertion, régies de quartiers), groupement d'employeurs par l'insertion et la qualification, associations à finalité d'insertion sociale et professionnelle
- Le secteur privé : entreprises de travail temporaire, organismes de formation, cabinets en ressources humaines
- Le secteur du social, médico-social : Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, résidences à caractère social, Centres d'Accueil de Demandeurs d'Asile, Etablissements et services d'aide par le travail, Entreprises Adaptées

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- conseiller en insertion professionnelle
- conseiller en insertion sociale et professionnelle
- conseiller en évolution professionnelle
- conseiller emploi formation
- conseiller à l'emploi
- chargé relation entreprise
- chargé d'accompagnement social et professionnel
- chargé de projet d'insertion professionnelle
- accompagnateur socioprofessionnel

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Sans objet

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 900 €
Familles professionnelles (FAP)	V4X80 — Professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	1 138
Jugés difficiles à recruter	36 %
Emplois saisonniers	5 %
Familles professionnelles (FAP)	V4X80 — Professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	6 300 €
Selon la branche	5 493 € – 6 930 €
Prise en charge	Branches concernées
6 300 €	Valeur par défaut · 205 branches
6 930 €	CPNE Ateliers et chantiers d'insertion, CPNEF Missions Locales et PAIO, CPNEFP ICGV entreprises de la viande, CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat, CPNEFP de l'habillement, mercerie, chaussure et jouet
5 859 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil
5 670 €	CPNE Travail Temporaire
5 493 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	23/03/2028
-------------------------------------	------------

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
-------	-----------	----------	------------------	--------------

2021

2303

39

88 %

72 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP403

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP403

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37274/>

Où se former

Formations référencées	567
Organismes	198
Régions couvertes	19
Prix indicatif	200 € – 12 576 €
Durée	2 – 1722 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	142
Organismes gestionnaires (CFA)	63
Organismes formateurs	97
Régions couvertes	15
Départements couverts	63
Organismes certifiés Qualiopi	94
Formations à distance	21
Sessions	de 05/2024 à 12/2029

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	4 483
Parcours menés à terme	2 879
Taux d'achèvement	64 %
Période	04/2023 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	4 755
Montant total engagé	19 278 997 €
Coût moyen par dossier	4 054 €
Durée moyenne	729 h
Période	02/2023 – 08/2026
France compétences	59 %
France Travail	28 %
Régions	7 %
Reste à charge titulaire	4 %
Entreprise	1 %
OPCO	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.